



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/46/696 ✓
S/23231
20 novembre 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-sixième session
Point 68 de l'ordre du jour
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA
DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT
DE LA SECURITE INTERNATIONALE

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-sixième année

Lettre datée du 20 novembre 1991, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent de la Bulgarie
auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte de la déclaration faite par le Président de la République de Bulgarie, le Dr Zhelyu Zhelev, devant le Conseil de l'Atlantique Nord.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 68 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Svetlomir BAEV

Annexe

DECLARATION DU DR ZHELYU ZHELEV, PRESIDENT DE
LA REPUBLIQUE DE BULGARIE, DEVANT LE CONSEIL
DE L'ATLANTIQUE NORD

Bruxelles, le 4 novembre 1991

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames et Messieurs,

Je suis particulièrement honoré de pouvoir m'adresser à l'instance prestigieuse qu'est le Conseil de l'Atlantique Nord en ma qualité de premier chef d'Etat bulgare en visite au siège de l'OTAN. Ma visite a été rendue possible par les profonds changements intervenus en Europe et dans le monde au cours des deux dernières années. Ces changements ont été préparés et se sont produits grâce aux efforts de longue date des forces du changement et de la démocratie, auxquels l'Alliance de l'Atlantique Nord a apporté une contribution véritablement historique.

Je tiens à souligner aujourd'hui l'importance particulière de la Déclaration de Londres du 6 juillet 1990. Cette déclaration a placé le partenariat entre l'OTAN et les démocraties naissantes de l'est de l'Europe sur une base radicalement nouvelle, et a substantiellement contribué à la stabilisation et à la consolidation des processus démocratiques et des réformes économiques dans ces pays.

Je suis ravi d'avoir l'occasion de m'adresser à vous quelques jours seulement après le Sommet de l'OTAN qui s'est tenu à Rome et qui a confirmé de manière convaincante la volonté et la capacité réelles de renouvellement de l'Alliance de l'Atlantique Nord.

La République de Bulgarie se félicite des décisions prises à Rome, qui sont d'une importance capitale pour l'avenir non seulement de l'OTAN mais aussi de l'ensemble du système de sécurité européen. Ces décisions montrent que l'OTAN entend continuer d'assumer son rôle de garant de la sécurité et de pilier de la stabilité dans le cadre de la Communauté euro-atlantique qui est en train de voir le jour. C'est un rôle que nous, Bulgares, apprécions au plus haut point et que nous appuyons.

Notre visite à Bruxelles intervient à un moment crucial du développement de la démocratie en Bulgarie. Le 13 octobre 1991, des élections parlementaires libres ont eu lieu en Bulgarie. Pour la première fois depuis 45 ans, une coalition non communiste, l'Union des forces démocratiques, est au pouvoir.

La possibilité unique a ainsi été créée d'un passage plus rapide et sans effusions de sang à l'économie de marché, d'une démocratisation de la vie politique de notre société et d'une réforme en profondeur des forces armées et des forces de sécurité.

Ces changements en profondeur ont permis à la Bulgarie de prendre la place qui lui revient dans la famille des nations libres et démocratiques.

Durant la guerre du Golfe et la crise yougoslave, et en août pendant les journées dramatiques du coup d'Etat avorté à Moscou, nous nous sommes fermement et résolument placés du côté de la paix, de la liberté et de la démocratie, démontrant une fois encore l'identité complète d'idées et de valeurs fondamentales qui est au coeur du développement de nos relations avec l'OTAN.

La désintégration du Pacte de Varsovie a poussé les anciens membres de celui-ci à rechercher de nouvelles garanties collectives de sécurité. C'était là une réaction naturelle, étant donné le vide théorique et affectif dans lequel ces pays voyaient soudainement leur sécurité nationale. D'où leur vigoureux désir d'adhérer immédiatement à l'OTAN, la seule structure militaire collective opérationnelle sur le continent. Un désir qui n'est pas étranger à la Bulgarie.

En attendant que le système de sécurité euro-Atlantique se soit mis en place, la Bulgarie fait fond avec conviction sur les assurances de ses partenaires de l'OTAN selon lesquelles "leur propre sécurité est indissolublement liée à la sécurité des autres Etats d'Europe". Nous considérons qu'en déclarant ainsi sans ambiguïté le 21 août qu'elle ne permettrait aucune violation de la sécurité et la souveraineté des pays européens, l'OTAN a une nouvelle fois exprimé sa solidarité et son engagement politique en faveur de notre indépendance et notre souveraineté.

La Déclaration de Rome de l'OTAN marque un nouveau grand pas en avant dans cette direction et renforce encore notre optimisme. Elle ajoute à l'indispensable lien transatlantique qui unit les démocraties d'Amérique du Nord et d'Europe une "dimension européenne" de relations qualitatives nouvelles avec les nouvelles démocraties d'Europe centrale et de l'Est et les Etats en train de naître de ce qui fut l'Union soviétique.

Nous appuyons les décisions prises à Rome sur l'instauration de nouvelles relations, stables et équilibrées, entre les institutions et structures clefs destinées à l'édification commune de la future communauté euro-Atlantique. Ces décisions seront développées et complétées à la réunion du Conseil de l'Europe qui doit se tenir à Maastricht et lors du sommet de la CSCE prévu à Helsinki en 1992. Nous sommes prêts à poursuivre les consultations régulières avec nos partenaires de ces institutions et à contribuer ainsi à la formulation de décisions importantes pour notre avenir commun.

L'intégration de la Bulgarie à la Communauté européenne est pour nous un objectif prioritaire. Nous entamerons dans un proche avenir des négociations afin d'obtenir pour la Bulgarie le statut de membre associé de la Communauté. Outre les aspects économiques d'une telle association, nous attachons aussi une importance particulière aux possibilités qu'elle créerait de promouvoir la coopération politique, et de nous intégrer progressivement au processus de construction de l'Union européenne.

A cet égard, nous suivons avec intérêt les mesures prises au sein de la Communauté européenne et de l'Union de l'Europe occidentale pour établir une identité européenne dans le domaine de la défense et de la sécurité. Nous estimons que ces efforts ne pourront que consolider le pilier européen de l'Alliance de l'Atlantique Nord et renforceront le rôle de celle-ci en tant que garant efficace de la sécurité et de la stabilité en Europe.

Le processus de la CSCE a joué un rôle extrêmement important dans la démocratisation des sociétés d'Europe de l'Est.

La création d'un espace euro-Atlantique unique fondé sur des valeurs démocratiques universellement reconnues permet d'utiliser plus pleinement que jamais le potentiel positif du processus de la CSCE s'agissant d'écartier les menaces et de surmonter les obstacles à la stabilité du continent qui existent en ce moment. La prévention des conflits et la gestion des crises -- telles sont deux des principales tâches auxquelles l'on devrait se consacrer plus activement dans le cadre des nouvelles institutions, structures et mécanismes du processus paneuropéen.

Compte tenu des progrès réalisés par la démocratie et les droits de l'homme en Bulgarie, nous comptons que dans un proche avenir il nous sera permis de devenir membre à part entière du Conseil de l'Europe. A un moment crucial où la nouvelle communauté euro-Atlantique prend forme, la Bulgarie voudrait apporter sa contribution sur un plan européen comme sur un plan régional.

La région où le destin nous a placés, les Balkans, est de nouveau instable et sur le point d'exploser. C'est également ce que pensent nos partenaires de l'OTAN, qui estiment que c'est celle qui fait courir les plus grands risques à la sécurité européenne. Dans le même temps, c'est une région d'une importance stratégique extrême pour l'Europe et pour la sécurité du monde dans son ensemble.

La Bulgarie assume sa part de responsabilité dans le maintien de la paix et de la stabilité dans la région. Elle a montré qu'elle était un des facteurs clefs de la stabilité des Balkans. Elle a le potentiel et les conditions politiques voulus pour demeurer à l'avenir un "îlot de stabilité" dans la région.

Dans le même temps, tout investissement en Bulgarie ne ferait qu'accroître encore son potentiel créateur et constructif. J'utilise le mot "investissement" dans son acception la plus large : investissement moral, politique et matériel.

Nous ne mettons pas en question la légitimité de l'assistance militaire fournie par l'OTAN à ses voisins du Sud. Nous n'y voyons pas une mesure dirigée contre nous. Pourtant, cette assistance risque à coup sûr de rompre l'équilibre déjà précaire des forces dans la région. Partant de ce point de vue et compte tenu de son désir proclamé de préserver les équilibres, la Bulgarie devrait être parmi les bénéficiaires de cette assistance.

Ceci ne signifie nullement que la Bulgarie envisage de stocker de nouveaux armements.

Une assistance pourrait peut-être être apportée aux principaux secteurs structurels de l'économie : un appui à la réforme économique en Bulgarie renforcerait la stabilité du pays et de la région dans son ensemble.

La question de l'équilibre des forces dans la région a aussi un aspect purement militaire. Trop d'armements ont été accumulés, notamment le long de ce qui était jadis la frontière entre les pays du Pacte de Varsovie et ceux de l'OTAN. Cet anachronisme demeure à l'écart du processus de renouveau que connaît l'Europe, et crée certaines difficultés à la Bulgarie en matière de politique étrangère.

La région aspire à de nouvelles approches dans le règlement des problèmes qui se sont accumulés. Nous ne voyons aucune raison pour que le vent du changement ne balaye pas aussi la Bulgarie.

Je saisis l'occasion pour exprimer mon admiration devant les efforts qui ont rendu possible la convocation de la Conférence de paix du Moyen-Orient, un événement pratiquement impensable il y a quelques mois encore.

Le règlement d'une question tout aussi épineuse, la question de Chypre, serait d'une importance capitale non seulement pour l'Europe mais pour l'ensemble des Balkans.

Nous espérons que des relations constructives finiront par s'instaurer entre nos deux voisins de l'OTAN. Des initiatives de paix majeures ont été lancées dans notre région qui, bien qu'en avance sur leur temps par certains aspects, sont d'un point de vue politique potentiellement positives. C'est pourquoi nous les avons appuyées.

Cela étant, il ne faut pas nous arrêter là. Je profite de ma présence à cette tribune prestigieuse pour déclarer que la Bulgarie est prête à proposer l'instauration, à un niveau approprié, d'un dialogue politique trilatéral avec la Grèce et la Turquie afin de poser les fondements de consultations périodiques constructives. De telles consultations, qui se tiendraient régulièrement, non seulement contribueraient à éclaircir les problèmes existants et à surmonter les obstacles légués par l'histoire, mais pourraient peut-être aussi faciliter la recherche de solutions adéquates aux problèmes de sécurité et de stabilité que connaît la région.

Ces problèmes de sécurité nationale ne sont pas exclusivement limités aux Balkans; ils existent aussi dans d'autres régions d'Europe. Les approches régionales devraient pour la Bulgarie occuper une place privilégiée lors des pourparlers paneuropéens sur la sécurité et le désarmement qui suivront le Sommet prévu à Helsinki en 1992.

Il s'agit là d'un autre groupe de problèmes face auxquels nous devons anticiper.

Partant de cette hypothèse et compte tenu de son désir de contribuer à la réalisation de cet objectif, la Bulgarie a l'intention d'accueillir en juin prochain une conférence internationale représentative consacrée à la sécurité régionale en Europe. J'ai le plaisir d'inviter officiellement l'OTAN à participer à cet événement en tant qu'organisme collectif.

Nous ne partageons pas l'opinion selon laquelle l'ensemble des Balkans est en crise. Il y a une crise en Yougoslavie, et nous n'aimerions pas - cela ne serait d'ailleurs pas dans l'intérêt de la communauté internationale - que les germes du conflit, débordant des frontières de la Yougoslavie, se répandent dans les pays voisins, pour y amener, par contamination, le massacre et la guerre civile.

Le conflit en Yougoslavie acquiert une dimension de plus en plus alarmante. L'armée fédérale yougoslave est d'un seul côté du champ de bataille auprès d'unités paramilitaires et de groupes de guérilla. Les morts et les blessés se comptent déjà par milliers et leur nombre continue d'augmenter.

Mais ce qui inquiète particulièrement la Bulgarie est que la zone de conflit a tendance à s'étendre. Certaines indications montrent que les mêmes circonstances qui ont amené la guerre en Croatie sont perceptibles de plus en plus près des frontières de la Bulgarie.

La Bulgarie a déclaré à maintes reprises qu'elle est en faveur d'un règlement pacifique de la crise et de l'octroi à chaque république yougoslave du droit à l'autodétermination par le biais de négociations. Nous sommes résolument opposés à une modification des frontières entre les républiques de Yougoslavie par la force des armes.

La Bulgarie appuie sans réserve tous les efforts déployés par la communauté internationale pour rechercher des solutions à la crise yougoslave. Nous suivons avec une attention et un espoir particuliers les efforts de la Communauté européenne et de la CSCE, auxquelles nous souhaitons tout le succès possible. La mission qu'accomplissent les observateurs de la Communauté européenne qui, sous le feu des tanks et de l'artillerie, s'acquittent de leur noble devoir humanitaire sur les champs de bataille de notre voisin occidental, mérite tous nos éloges.

Nous sommes prêts à apporter tout le concours qui peut être nécessaire pour mettre fin aux effusions de sang et trouver des solutions justes et durables.

Je tiens à déclarer que la Bulgarie est prête et disposée à contribuer aux efforts de la Communauté et de sa mission d'observation.

Nous sommes prêts, si nécessaire, à fournir toutes facilités, y compris des moyens de communication et un appui logistique et autre, aux représentants de la Communauté européenne sur toute la partie du territoire bulgare qui longe la frontière yougoslave.

Non seulement la présence d'observateurs de la Communauté européenne dans notre pays sera une nouvelle preuve de la sincérité des intentions de bon voisinage qui sont les nôtres vis-à-vis de notre voisin occidental, mais elle pourrait aussi contribuer à prévenir l'expansion de la zone de conflit armé au voisinage des frontières bulgares.

Messieurs,

Le peuple bulgare met ses espoirs de sécurité, de paix et de prospérité dans le rapprochement de son pays avec l'OTAN. Aujourd'hui, tant la situation interne que la situation internationale permettent de répondre à cette attente. Nous sommes prêts à apporter notre contribution au bien-être et à la prospérité d'une nouvelle Europe.
